



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER SAISONNIER À LA VOIRIE

La municipalité de Saint-Charles-Garnier désire s'adjoindre un journalier saisonnier à la voirie pour ses opérations. Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le titulaire du poste devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer les opérations d'entretien tel que la pose de tuyaux d'aqueduc, l'installation de signalisation, les réparations sur bâtiments, la menuiserie l'étendage de granulat, etc.;
- Entretien des espaces verts et des parcs;
- Creuser, déménager des biens et toutes tâches physiques.

Exigences et capacités

- Bonne santé physique;
- Capable de soulever des charges;
- Permis de conduire classe 5 valide.
- Cette offre d'emploi s'adresse également aux étudiants.

Conditions d'emploi

- Travail à temps plein saisonnier;
- Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur : 15.00\$ de l'heure;
- 40 heures/semaine;
- Contrat d'une durée de 11 semaines.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature avant le mercredi 16 juin 2021, 12h00 à l'attention de M. Frédérick Lee directeur général.

Par la poste :

38 rue Principale

Saint-Charles-Garnier

G0K 1K0

Par courriel : adjstcharles@mitis.qc.ca